

# Prix à la consommation

Depuis 2023, le glissement annuel des prix à la consommation en France a nettement reflué, passant de +6,3 % en janvier 2023, à +1,1 % en septembre 2024. Après une phase de quasi-stabilité à l'automne, il a rebondi à +1,7 % en janvier 2025 (► **figure 1**), du fait de l'augmentation du tarif des consultations des médecins fin décembre 2024 et de la remontée des cours du pétrole. En février 2025, l'inflation a chuté à +0,8 % (► **figure 2**) : c'est la première fois depuis février 2021 qu'elle est inférieure à 1 %. Cette nouvelle baisse de l'inflation provient principalement des prix de l'énergie : en particulier, le glissement annuel des prix de l'électricité est passé de +9,3 % en janvier, car il intégrait toujours la hausse tarifaire survenue en février 2024, à -12,6 % en février, à la suite de la baisse du tarif de vente mise en œuvre en février 2025 ; à cette date, le prix de l'électricité reste toutefois supérieur de 35 % à son niveau moyen de 2019. Quant au prix du gaz pour le consommateur, il dépasse actuellement le niveau atteint en 2022 au pic de l'envolée des cours de marché (► **figure 3**).

L'écart d'inflation entre l'indice des prix à la consommation (IPC) et l'indice des prix à la consommation harmonisée (IPCH) s'est résorbé début 2025 : il atteint +0,1 point pour l'IPCH en février 2025 (+0,9 % en glissement annuel) alors qu'il était encore de +0,5 point en décembre 2024. En effet, l'IPCH relève les prix nets de remboursement alors que l'IPC mesure les prix bruts, notamment dans le champ de la santé. La hausse des franchises médicales au printemps 2024, qui n'affectait que l'IPCH, est désormais compensée par la hausse des tarifs des médecins et des crèches survenue en janvier, que pondère davantage l'IPC que l'IPCH.

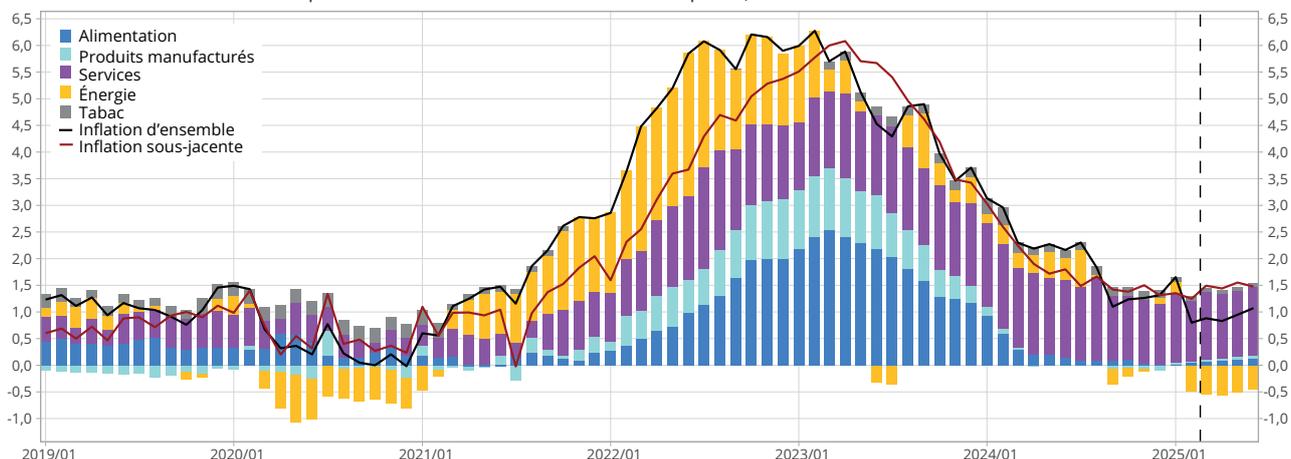
À l'horizon de la prévision, l'inflation se redresserait un peu à +1,1 % en juin 2025 sur un an. La contribution à l'inflation d'ensemble de l'alimentation s'élèverait légèrement jusqu'en juin, répercutant la hausse récente des prix à la production dans l'industrie agro-alimentaire. L'inflation dans les services s'élèverait également, car les prix des télécommunications cesseraient progressivement de baisser et ceux de la protection sociale accélèreraient. L'inflation sous-jacente, qui n'inclut ni les prix de l'énergie ni ceux des tarifs administrés (comme ceux de la protection sociale), augmenterait aussi, passant de +1,2 % en février à +1,5 % sur un an en juin. En revanche, l'inflation sur un an au sens de l'IPCH ne se relèverait pas et serait inférieure à celle au sens de l'IPC en juin 2025. En effet, la hausse des franchises médicales survenue au printemps 2024 sortirait du glissement annuel de l'IPCH.

Le recul des prix des produits énergétiques serait quasi stable sur un an en juin (-5,7 %) par rapport à février (-5,8 %). Sous l'hypothèse d'une stabilité du cours du Brent à 65,4 € le baril à l'horizon de prévision, les prix des produits pétroliers sur un an reculeraient plus en juin (-7,0 %) qu'en février (-4,5 %). À l'inverse, dans un contexte de tensions sur les stocks de gaz en Europe à la sortie de l'hiver, les prix du gaz pour le consommateur, qui suivent avec un léger retard l'évolution des cours de marché, resteraient stables au printemps alors qu'ils baissaient un an plus tôt : la hausse sur un an atteindrait ainsi +21,5 % en juin après +11,7 % en février.

L'inflation alimentaire augmenterait à l'horizon de prévision, passant de +0,3 % sur un an en février à +0,9 % en juin. Les prix alimentaires hors frais seraient un peu plus dynamiques que ceux de l'année passée, si bien que leur hausse sur un an atteindrait +0,8 % en juin 2025, après +0,1 % en février, dans un contexte de léger rebond des prix de production des

## ► 1. Inflation d'ensemble et contributions par poste

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)



**Dernier point** : février 2025, IPC définitif.

**Lecture** : en février 2025, l'inflation d'ensemble s'élève à +0,8 %. L'énergie y contribue à hauteur de -0,5 point, tandis que les services y contribuent pour +1,2 point.

**Source** : Insee.

industries agro-alimentaires début 2025 (► **figure 4**). Du reste, les soldes relatifs aux prix prévus dans les enquêtes de conjoncture de l'industrie et du commerce de détail alimentaire se redressent par rapport à fin 2024, alors que viennent de s'achever les négociations annuelles commerciales au sein de la grande distribution. Par ailleurs, les prix des denrées tropicales sont en nette augmentation, notamment le cacao et le café, tandis que les prix des boissons augmenteraient du fait du relèvement des contributions sur les boissons sucrées (► **encadré** sur les effets de la consolidation budgétaire 2025 sur la croissance). En revanche, les prix des produits frais décélèreraient légèrement, passant de +1,8 % en février à +1,5 % en juin, par effet de base. La vitesse de diffusion des accords conclus sur les prix de consommation au printemps est toutefois susceptible d'infléchir cette trajectoire, dans un sens comme dans l'autre.

Les prix des produits manufacturés accéléreraient un peu à l'horizon de la prévision, atteignant +0,2 % sur un an en juin 2025, après +0,0 % en février. L'inflation des produits manufacturés serait notamment soutenue par le prix des automobiles neuves, en raison du renforcement du malus écologique à partir de mars.

Les prix des services accéléreraient légèrement à l'horizon de la prévision, atteignant +2,4 % en juin sur un an après +2,2 % en février : les services resteraient la principale contribution à l'inflation d'ensemble tout au long de la période de prévision, du fait de leur dynamique propre et du poids qu'ils occupent dans l'indice (environ la moitié du panier). Le recul des prix sur un an dans les services de communication s'atténuerait progressivement après les fortes baisses observées en 2024 : il reviendrait à -9,5 % en juin après -13,6 % en février. Dans les services de transport, les prix ont nettement décéléré en janvier 2025, du fait de la nouvelle tarification des transports en Île-de-France et de la baisse sur un an dans l'aérien. À l'horizon de prévision, les prix des transports accéléreraient, passant de +1,5 % sur un an en février à +3,8 % en juin, du fait notamment de la hausse de la taxe de solidarité sur les billets d'avion au printemps. L'inflation des « autres services » aux ménages (+3,3 % en février) serait en légère baisse à l'horizon de la prévision, et atteindrait +3,1 % en juin. Les prix des services d'assurances, très dynamiques en 2024 dans tous les pays européens (► **figure 5**), freineraient à peine et leur hausse se limiterait à +7,5 % en juin après +8,5 % en février. La désinflation de ces « autres services » serait par ailleurs permise par le ralentissement des coûts salariaux, notamment dans l'hôtellerie et la restauration. Ces facteurs de ralentissement seraient toutefois contrebalancés par la hausse attendue du prix des services de protection sociale, certains établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) étant désormais autorisés à moduler leurs tarifs.

## ► 2. Inflation d'ensemble passée et prévue

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation)

| Regroupements IPC*<br>(pondérations 2025)             | janv. 2025 | fév. 2025 | mars 2025 | avr. 2025 | mai 2025 | juin 2025 | Moyennes annuelles |      |
|---|------------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|--------------------|------|
|   |            |           |           |           |          |           | 2023               | 2024 |
| <b>Alimentation (14,6 %)</b>                          | 0,1        | 0,3       | 0,5       | 0,5       | 0,7      | 0,9       | 11,8               | 1,4  |
| produits frais (1,7 %)                                | 0,4        | 1,8       | 2,4       | 1,9       | 1,5      | 1,5       | 9,6                | 1,9  |
| autres produits alimentaires (12,9 %)                 | 0,1        | 0,1       | 0,2       | 0,4       | 0,6      | 0,8       | 12,2               | 1,3  |
| <b>Tabac (1,6 %)</b>                                  | 6,0        | 4,5       | 4,1       | 4,1       | 4,1      | 4,0       | 8,0                | 10,3 |
| <b>Produits manufacturés (22,8 %)</b>                 | 0,2        | 0,0       | 0,1       | 0,2       | 0,2      | 0,2       | 3,5                | 0,2  |
| habillement-chaussures (3,3 %)                        | 1,7        | 1,6       | 1,0       | 1,0       | 1,0      | 1,0       | 2,5                | 0,8  |
| produits santé (4,1 %)                                | -1,8       | -1,4      | -1,4      | -1,5      | -1,4     | -1,4      | -0,7               | -1,2 |
| autres produits manufacturés (15,4 %)                 | 0,3        | 0,0       | 0,3       | 0,4       | 0,5      | 0,5       | 4,7                | 0,4  |
| <b>Énergie (8,1 %)</b>                                | 2,7        | -5,8      | -6,7      | -6,9      | -6,4     | -5,7      | 5,6                | 2,2  |
| produits pétroliers (3,8 %)                           | -1,3       | -4,5      | -8,2      | -10,4     | -8,5     | -7,0      | -1,7               | -4,9 |
| <b>Services (52,8 %)</b>                              | 2,5        | 2,2       | 2,5       | 2,3       | 2,4      | 2,4       | 3,0                | 2,8  |
| loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères (8,0 %) | 2,7        | 2,7       | 2,6       | 2,5       | 2,5      | 2,5       | 2,8                | 2,8  |
| santé (6,4 %)   | 1,9        | 1,2       | 1,3       | 1,3       | 1,3      | 2,0       | -0,2               | 0,9  |
| transports (3,1 %)                                    | 1,5        | 1,5       | 2,6       | 3,0       | 3,4      | 3,8       | 6,3                | 1,5  |
| communications (1,8 %)                                | -12,8      | -13,6     | -11,4     | -10,9     | -10,9    | -9,5      | -3,6               | -5,7 |
| autres services (33,5 %)                              | 3,5        | 3,3       | 3,5       | 3,1       | 3,2      | 3,1       | 3,9                | 3,8  |
| dont hébergement-restauration (9,0 %)                 | 2,9        | 3,0       | 3,0       | 2,7       | 2,8      | 2,7       | 5,3                | 3,1  |
| dont protection sociale (5,0 %)                       | 4,6        | 4,2       | 4,2       | 4,3       | 4,3      | 4,5       | 4,2                | 3,5  |
| dont assurances (3,5 %)                               | 9,0        | 8,5       | 9,9       | 7,9       | 8,4      | 7,5       | 3,4                | 7,6  |
| <b>Ensemble (100 %)</b>                               | 1,7        | 0,8       | 0,9       | 0,8       | 0,9      | 1,1       | 4,9                | 2,0  |
| Ensemble hors énergie (91,9 %)                        | 1,6        | 1,4       | 1,6       | 1,5       | 1,6      | 1,7       | 4,8                | 2,0  |
| Ensemble hors tabac (98,4 %)                          | 1,6        | 0,7       | 0,8       | 0,8       | 0,9      | 1,0       | 4,8                | 1,9  |
| <b>Inflation « sous-jacente » (61,4 %)**</b>          | 1,4        | 1,2       | 1,5       | 1,4       | 1,6      | 1,5       | 5,1                | 1,8  |

■ Prévisions.

\* Indice des prix à la consommation (IPC).

\*\* Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Note : le tableau indique l'IPC définitif de février 2025 publié le 14 mars 2025.

Lecture : en février 2025, le glissement annuel des prix alimentaires est de 0,3 %.

Source : Insee.

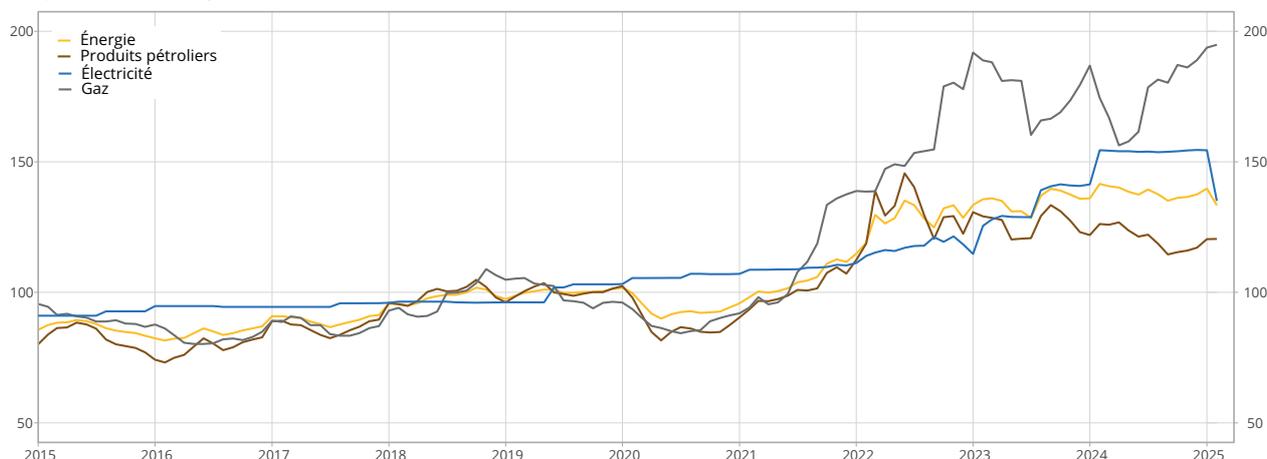
## Conjoncture française

La hausse des prix du tabac, qui atteint +4,5 % en février sur un an, ralentirait, jusqu'en juin à +4,0 % par effet de base. En l'absence de mesures nouvelles, l'accise a été indexée sur l'inflation passée en début d'année 2025.

Au total, l'inflation sous-jacente augmenterait, passant de +1,2 % sur un an en février à +1,5 % en juin. Contrairement à l'inflation d'ensemble, l'indice sous-jacent n'est pas affecté par la baisse des prix de l'électricité ni par les tarifs administrés, notamment ceux de la protection sociale et de la santé. ●

### ► 3. Évolution des prix des produits énergétiques et de ses composantes

(en niveau, base 100 en 2019)



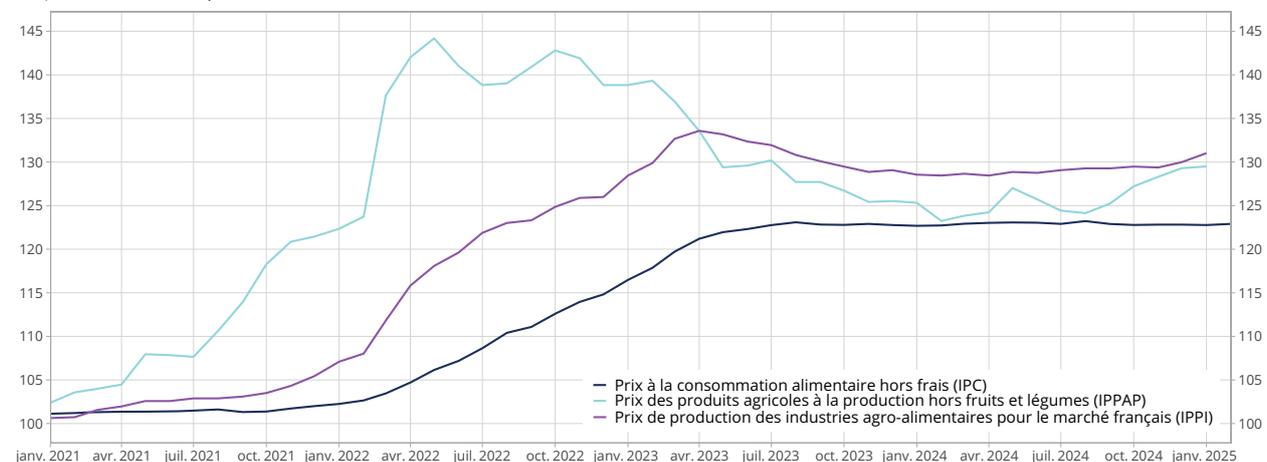
**Dernier point :** février 2025.

**Lecture :** en février 2025, les prix de l'électricité augmentent de 35,0 % par rapport à leur niveau moyen de 2019.

**Source :** Insee.

### ► 4. Évolution des prix le long de la chaîne de production des produits alimentaires

(en niveau, base 100 en 2019)

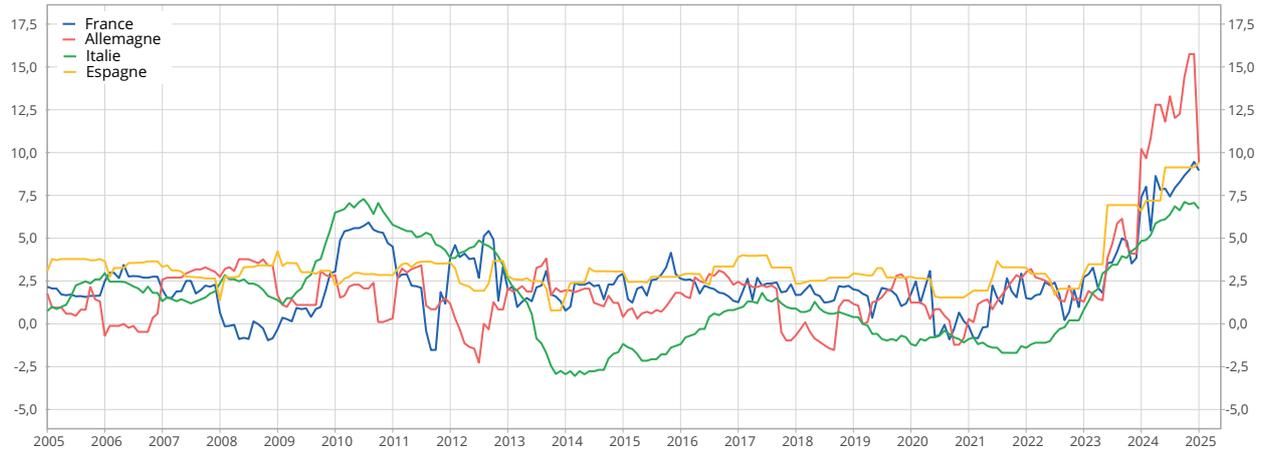


**Dernier point :** janvier 2025 pour l'IPPAP et l'IPPI, février 2025 pour l'IPC.

**Lecture :** en janvier 2025, par rapport à leur moyenne en 2019, les prix à la consommation des produits alimentaires hors frais ont augmenté de 22,8 %, les prix de production des industries agro-alimentaires pour le marché français de 31,0 % et les prix des produits agricoles à la production (hors fruits et légumes) de 29,5 %.

**Source :** IPPAP, IPPI, IPC, Insee.

## ► 5. Évolution des prix des services d'assurance dans les quatre principaux pays de la zone euro (glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation harmonisé)



**Dernier point** : janvier 2025.

**Note** : les données ci-dessous utilisent l'indice des prix harmonisé (IPCH) au niveau européen pour faciliter les comparaisons ; elles diffèrent donc légèrement du concept national (IPC) reporté dans le ► [tableau 2](#).

**Lecture** : en janvier 2025, le glissement annuel de l'IPCH dans les « services d'assurances » est de +9,0 % en France, tandis qu'il est de +9,4 % en Allemagne.

**Source** : Eurostat.